

## LE POINT SUR VOTRE RETRAITE

Salarié(e) du secteur privé de 45 ans ou plus,  
prenez le temps d'un premier bilan

### Chiffres clés

Près de **369 000** entreprises adhérentes  
en prévoyance et santé

**3,5** millions de personnes couvertes

**6,7** milliards d'euros de cotisations retraite

**1,5** milliard d'euros de prestations en  
assurance de personnes

**18** désignations conventionnelles  
diversifiées

**3 200** collaborateurs au service  
de leurs clients



# Faisons le point ensemble sur votre future retraite

**La retraite, ça se prépare à temps. Votre conseiller retraite est là pour vous aider.**

Depuis 2012, vous pouvez demander à bénéficier gratuitement d'un Entretien Information Retraite, si vous avez 45 ans et plus.

## Comment prendre rendez-vous ?

Appelez KLESIA pour un entretien téléphonique ou pour prendre rendez-vous dans nos services d'accueils parisiens :

■ **01 71 39 15 15** [appel non surtaxé]

Ou appelez l'Agirc-Arrco pour un entretien ou une rencontre avec un conseiller retraite dans le lieu d'accueil régional le plus proche de chez vous (CICAS, mairie...) :

■ **N°Indigo 0 820 200 189**  
0,09 € TTC / MN

## Comment se déroule l'entretien ?

Le conseiller retraite se met à votre disposition pour vous informer sur :

- les droits que vous vous êtes constitués auprès des différents régimes de retraite obligatoires ;
- les perspectives d'évolution de ces droits, en fonction de vos choix ou des changements de carrière éventuels ;
- les dispositifs vous permettant d'améliorer votre retraite : poursuite de votre activité au-delà de l'âge de la retraite, rachat de trimestres ou de points, surcotation lors d'un travail à temps partiel, aménagement de votre fin de carrière, cumul emploi-retraite, recherche d'un complément de retraite, ...

## Comment préparer votre entretien ?

Préparez votre entretien en vérifiant que votre relevé de situation individuelle est conforme à votre carrière passée.

Préparez également toutes les questions que vous souhaitez poser au conseiller retraite. À l'issue de votre entretien, vous disposerez de l'état de vos droits, des clefs pour comprendre les mécanismes de la retraite et des simulations qui vous permettront de faire le point et d'envisager, si nécessaire, les moyens de l'améliorer.

Votre conseiller retraite commentera, si vous le souhaitez, les simulations et répondra à l'ensemble de vos questions.



## POUR EN SAVOIR PLUS

→ [klesia.fr](https://klesia.fr) pour demander votre relevé individuel de situation en ligne sur votre espace personnel

→ [entretien-information.agirc-arrco.fr](https://entretien-information.agirc-arrco.fr)

